

MUSÉES DE CAGNES-SUR-MER

Bénéficiaires de la gratuité

Gratuité aux bénéficiaires suivants et sur présentation de justificatifs (pièces d'identité, cartes professionnelles ou attestations)

- Cagnois

- Jeunes de moins de 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du RSA
- Handicapés allocataires et accompagnateurs
- Grands mutilés de guerre
- Bénéficiaires du minimum vieillesse
- Etudiants en histoire de l'art et à l'Ecole du Louvre
- Enseignants correspondants du Château-Musée et du Musée Renoir
- Membres de l'ICOM
- Conservateurs et Attachés de conservation
- Journalistes
- Guides-conférenciers
- Tous les élèves et étudiants des établissements scolaires (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycée et universités) dans le cadre d'une visite à but pédagogique, ainsi qu'à l'enseignant accompagnateur, et - pour les écoles maternelles - à l'ATSEM
- Enfants inscrits dans tous les Centres de Loisirs sans Hébergement de Cagnes-sur-Mer, ainsi qu'aux animateurs qui les accompagnent dans le cadre d'une visite collective à but pédagogique
- Membres de l'Association "Les Amis du Musée Renoir" (au vu de la liste des membres établie et signée par le Président de l'Association)
- Tours opérateurs, agents de voyages et autocaristes dans le cadre d'une visite préalable au vue de l'inscription de nos musées dans leur programme de voyage touristique
- Représentants des Offices de Tourisme, professionnels de tourisme cagnois et institutions de tourisme (CRT, FNOTSI, Atout France...), dans le cadre d'une visite préalable au vue de l'inscription de nos musées dans leur programme de voyage touristique
- Groupes de Passau en visite dans le cadre des échanges entre Cagnes-sur-Mer et Passau
- Personnes accompagnant M. le Maire ou son représentant lors de visites protocolaires